

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNE DE LODÈVE

### DÉCISION

numéro MLDC_230515_070
---------------------------

portant sur

## ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ BUREAU ALPES CONTRÔLES DU MARCHÉ DE MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE RELATIVE À L'OPÉRATION DE RÉNOVATION ET OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES ATELIERS ET BUREAUX DU PÔLE TECHNIQUE

Le Maire de la commune de Lodève,

**VU** le Code de la commande publique, et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1° spécifiant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de deux-cent-quinze-mille euros Hors Taxes (215 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

**VU** la délibération n°MLCM\_200710\_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**CONSIDÉRANT** le dossier de consultation transmis le 19 avril 2023, par voie dématérialisée, à cinq sociétés,

**CONSIDÉRANT** les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse des offres,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure un marché de mission de contrôle technique relative à l'opération de rénovation et optimisation énergétique des ateliers et bureaux du pôle technique, avec la société Bureau Alpes Contrôles, 2929 avenue Etienne Meuhl, 34070 MONTPELLIER, pour un montant forfaitaire de cinq-mille-cinq-cent-cinquante-sept euros cinquante centimes Hors Taxes (5 557,50 € HT) soit six-mille-six-cent-soixante-neuf euros Toutes Taxes Comprises (6 669,00 € TTC),

- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : de préciser que la dépense correspondante est inscrite au budget principal, chapitre 21, article 21318,

- **ARTICLE 4** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux intéressés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Fait à Lodève, le quinze mai deux mille vingt-trois,

Le Maire  
Gaëlle LEVEQUE

	<b>Mission de contrôle technique relative à l'opération de rénovation et optimisation énergétique des ateliers et bureaux du pôle technique, sur la commune de Lodève</b>
<b>RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES</b>	

**COLLECTIVITE :**

Ville de Lodève - HÔTEL DE VILLE – 34700 LODEVE - Tél : 04 67 88 86 00.

**OBJET DU MARCHÉ :**

Mission de contrôle technique relative à l'opération de rénovation et optimisation énergétique des ateliers et bureaux du pôle technique, sur la commune de Lodève.

Le coût est estimé à 5 000,00 € HT, soit 0,8% du coût estimatif des travaux (610 000 €HT).

**OBJET DU RAPPORT :**

Le présent rapport a pour objet de vérifier et d'analyser les offres concernant les prestations ci-dessus.

**DEROULEMENT DE LA PROCEDURE :**

5 entreprises ont été invitées à soumissionner :

- ALPES CONTROLES
- APAVE SUDEUROPE
- DEKRA
- SOCOTEC
- SUD EST PREVENTION

La date limite de remise des offres était fixée au 05 mai 2023, à 12h00.

<b>4 entreprises ont déposé leur dossier dans les délais impartis :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•ALPES CONTROLES</li><li>•APAVE SUDEUROPE</li><li>•DEKRA</li><li>•SUD EST PREVENTION</li></ul>	<b>Une entreprise n'a pas répondu :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•SOCOTEC</li></ul>
--	--

**CRITERES DU CHOIX DES OFFRES :**

Critères	Pondération
1- Valeur technique	60.0 %
2- Prix des prestations	40.0 %

1- La valeur technique notée sur **60%** est jugée au vu des éléments suivants :

- **Sous-critère 1** : Adéquation et pertinence de l'organisation du candidat et composition de l'équipe dédiée spécifiquement à la réalisation des prestations par phase de l'opération : nombre d'intervenants, qualifications des intervenants et leur expériences (détaillées pour chaque intervenant sur des missions similaires), outils et méthodes de vérification et de suivi : **30%**

Evaluation : Note sur 30

- Standard très élevé : 30
- Réponse améliorée vis-à-vis des prescriptions du CCTP : 25
- Réponse conforme au CCTP : 20
- Réponse peu satisfaisante mais acceptable : 15
- Réponse inacceptable, non renseignée ou pas satisfaisante : 0

- **Sous-critère 2** : Adéquation et pertinence de l'organisation mise en place par le candidat pour respecter les délais pour chaque phase en nombre de jours : temps dédié aux études, nombre de réunions de travail, temps prévu en réalisation, fréquence et nature des visites sur site : **30%**

Evaluation : Note sur 30

- Standard très élevé : 30
- Réponse améliorée vis-à-vis des prescriptions du CCTP : 25
- Réponse conforme au CCTP : 20
- Réponse peu satisfaisante mais acceptable : 15
- Réponse inacceptable, non renseignée ou pas satisfaisante : 0

La valeur technique sera appréciée au vu des éléments renseignés dans le mémoire justificatif présentant les éléments ci-dessus.

2- Critère de prix, Pondération : **40%**

Evaluation du critère prix : les prix sont évalués par application de la formule suivante : Note du candidat = 40 x montant de l'offre du moins disant / montant de l'offre du candidat.

**ANALYSE DES OFFRES :**

<b>APPRECIATION VALEUR TECHNIQUE</b>	
<b>SOUS-CRITERE 1</b>	<b>SOUS-CRITERE 2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>ALPES CONTROLES</b></li> </ul>	<p>9,875 jours ingénieur / 0,45 jours technicien / Total 10,325 jours</p> <p>1 réunion phase conception / 12 réunions phase chantier + 6 visites inopinées / 1 réunion phase réception / Total 20 réunions</p> <p>Pas de réunion phase parfait achèvement</p> <p>Nombre total de jours dédiés à la mission légèrement sous-évalué mais suivi de chantier approprié</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>APAVE</b></li> </ul>	<p>2,5 jours spécialiste / 8,9 jours ingénieur / 2,125 jours technicien / Total 13,525 jours</p> <p>4 réunions phase conception / 15 réunions phase chantier / 2 réunions phase réception / Total 21 réunions</p> <p>Phase parfait achèvement incluse</p> <p>Nombre total de jours dédiés à la mission semble correctement évalué mais le nombre de visites de chantier semble sous-évalué au regard des enjeux</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>DEKRA</b></li> </ul>	<p>1,7 jours spécialiste / 15,2 jours ingénieur / 1,7 jours technicien / Total 18,6 jours</p> <p>3 réunions phase conception / 12 réunions phase chantier + 6 visites inopinées / 1 réunion phase réception / 1 réunion phase parfait achèvement / Total 23 réunions</p> <p>Nombre total de jours dédiés à la mission semble correctement évalué</p> <p>Le nombre de réunions semble correctement évalué</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>SUD EST PREVENTION</b></li> </ul>	<p>5 jours spécialiste / 16 jours ingénieur / 3 jours technicien / Total 24 jours</p> <p>4 réunions phase conception / 2 réunions phase EXE / 12 réunions phase chantier + 8 visites inopinées / 5 réunions phase réception / 2 réunions phase parfait achèvement / Total 33 réunions</p> <p>Nombre total de jours dédiés à la mission semble surévalué</p> <p>Nombre de réunions semble surévalué</p>

	NOTE VALEUR TECHNIQUE			CLASSEMENT SUR CRITERE TECHNIQUE
	SOUS-CRITERE 1 /30	SOUS-CRITERE 2 /30	NOTE TOTALE / 60	
• ALPES CONTROLES	20	15	35	4
• APAVE	20	20	40	3
• DEKRA	20	25	45	2
• SUD EST PREVENTION	20	30	50	1

	NOTE PRIX		CLASSEMENT SUR CRITERE PRIX
	PRIX €HT	NOTE / 40	
• ALPES CONTROLES	5 557,50 €	40,00	1
• APAVE	7 254,00 €	30,65	2
• DEKRA	9 975,00 €	22,29	4
• SUD EST PREVENTION	9 920,00 €	22,41	3

**CONCLUSION : CLASSEMENT FINAL DES OFFRES**

Le classement est effectué par le calcul d'une note globale sur 100 obtenue par ajout des notes obtenues pour chacun des critères.

	VALEUR TECHNIQUE		PRIX		NOTE TOTALE /100	CLASSEMENT FINAL
	NOTE TOTALE / 60	CLASSEMENT SUR CRITERE TECHNIQUE	NOTE / 40	CLASSEMENT SUR CRITERE PRIX		
• ALPES CONTROLES	35	4	40,00	1	75,00	1
• APAVE	40	3	30,65	2	70,65	3
• DEKRA	45	2	22,29	4	67,29	4
• SUD EST PREVENTION	50	1	22,41	3	72,41	2

**CONCLUSION** : Il est proposé au pouvoir adjudicateur de retenir l'offre du candidat **ALPES CONTROLES**, pour un montant de **5 557,50 €HT**.

RÉDIGÉ PAR :
MELANIE MOULIN PÔLE TECHNIQUE CHEFFE DE SERVICE BATIMENTS
DATE 10/05/2023

FIN